



Obligation du pere vacances ?

Par **kiki91**, le **05/11/2010 à 18:27**

Bonjour, j'aimerais avoir d'autres avis car ça me paraît bizarre j'explique ! J'ai reçu le compte rendu du juge pour ma fille bon ok la garde ya aussi les 50/50 pour les frais et ya juste un truc (une note avec texte de lois) sur le fait que si je paye pas la pension mon ex peut faire en sorte que je la paye ça ok ! Mais on me dit (mon avocat me dit) que la loi ne peut pas obliger le pere ou plutot a celui qui n'a pas l'enfant chez lui de la prendre s'y il ne veut pas ou ne peut pas , il ne risque rien car la loi ne prévoit pas ça ! VRAI ou FAUX ! Par exemple en juillet et aout je dois la prendre 4 semaines et je la prends que 2 je risque quoi si je ne peux pas la prendre le nombre de jours que le jugement a noté ?? donc la moitié des congés ! Je risque rien ou ou c'est elle qui a débrouillé car elle a les aides pour ça (garderie à côté et alloc fam aides au logement ect ..) merci d'avance et bon week end !!

Par **mimi493**, le **05/11/2010 à 19:09**

Vous n'avez pas l'obligation d'utiliser de tous vos droits d'hébergement mais en retour le parent qui a la résidence pourra demander la suppression des droits dont vous n'utilisez pas (surtout si vous n'avertissez pas suffisamment à l'avance pour que le parent qui a la résidence puisse s'organiser : ses propres congés, réserver une colonie de vacances. Selon le contexte, vous devez donc avertir des mois à l'avance) - demander une augmentation de la pension alimentaire (qui est calculée en fonction des jours où l'enfant est à votre charge. Si vous n'utilisez pas de vos droits, l'autre parent a plus de frais, donc vous devez payer plus)

Par **kiki91**, le **05/11/2010 à 20:45**

merci de votre reponse rnmai si c est que si je peut pas (mon taf refuse les semaine qui me manque par exemple) car j ai pas un metier facile.rnpour faire simple il faudrai en plus de mes 5 semaine de conges que je fasse gardé mon enfant 3 semaine de plus et je taf 12h par jour et pas a coté donc avec les aller retour ca fait du 15h par jour et ca 5 jour dans la semaine et ca c est impossible meme si je paye !!rnpersonne ne garde un enfant + de 60 heures sur 5 jour ! rnj ai donc pensée a payé la garderie a coté de mon ex ou est mon enfant et ca me coutera moin cher que de payé plus de pension car je pourrai peut etre avoir des jour de repos en plus de mes conges mai je suis pas seul dans ma boite comme pas mal de gens ! est ce pour vous une solution amiable la mere qui en plus de voir son enfant plus ne paye pas la garde de celle ci les semaine ou je ne peut pas la prendre pas mal ou ca suffira pas ? merci

Par **mimi493**, le **05/11/2010 à 20:54**

Vous avez les mêmes contraintes que n'importe quel parent.rnEtre un parent ce n'est pas seulement l'être durant ses congés. Si vous n'avez pas de congé, vous vous débrouillez pour avoir un système de garde, centre aéré etc.rnrnTravailler n'est pas une excuse pour ne pas s'occuper de ses enfants. Comment fait l'autre parent ? Comment feriez-vous si vous les aviez chez vous tout le temps ?

Par **kiki91**, le **05/11/2010 à 22:24**

bin l autre parent a ces parent moi non rnca facilite les choses pour elle et en plus elle a des heures classic pas comme moi ! alor le centre aeré oui mai on est a 200km l un de l autre et un centre aéré pour 15h par jour je n'en connait pas qui ouvre a 6h le matin et ferme a 21h30 le soir !! rnmai bon je ferai de mon mieux sinon je payerai si ya pas de solution mai bossé pour ne pas voir mon gosse ca fait de cher vacances mai bon j ai pas le choix et mon bosse n est pas obligé d'accepté des conges sans soldes si j en pose alor je ferai au mieux !rnrnmerci a vous bonne soirée

Par **mimi493**, le **05/11/2010 à 22:59**

et après, on va dire que si les pères voient peu les enfants, n'en ont pas la garde, c'est parce que la justice est pour les mères.rnVous êtes l'exemple type (rassurez-vous, vous n'êtes pas tout seul) du parent qui ne comprend pas que les enfants sont une contrainte, que s'occuper d'enfants entravent le parcours professionnel et que pour être un parent, il faut sacrifier son boulot (comme le font les femmes)